

Communiqué de presse

L'initiative "Des arbres pour la commune" a abouti

Suite au dépôt au Secrétariat municipal, en date du 20 avril 2022, des listes de signatures de l'initiative populaire communale "Des arbres pour la commune", la Municipalité du Mont-sur-Lausanne a procédé au contrôle de ces dernières. 1'138 signatures sont déclarées valables et 177 non valables. Le nombre de signatures requises étant de 903 (15% du corps électoral), l'initiative a donc formellement abouti.

Conformément à la loi, la Municipalité transmettra le plus tôt possible l'initiative au Conseil communal accompagnée de son préavis. Le Conseil communal devra ensuite se prononcer sur l'approbation ou le rejet de l'initiative dans les neuf mois suivant la présente décision.

L'initiative "Des arbres pour la commune", déposée le 15 décembre 2021 par un collectif de citoyens montains, demande que la Commune du Mont-sur-Lausanne se dote d'une stratégie ambitieuse et volontaire d'arborisation du territoire communal et de protection des arbres.

La Municipalité tient néanmoins à rappeler qu'elle n'a pas attendu l'aboutissement de cette initiative pour se saisir de cette thématique et que, depuis le début de la législature, elle se montre proactive, notamment sur la question de l'arborisation du territoire communal, par l'entremise de son Service de l'environnement créé en janvier 2022.

Le Mont-sur-Lausanne, le 5 mai 2022

Contact

Mme Laurence Muller Achtari, Syndique
021 651 91 91, syndique@lemontsurlausanne.ch
